

ANNECY, MERCREDI 8 JUILLET 2026

VIE INSTITUTIONNELLE

Canicule : le Conseil départemental a effectué une visite au foyer de vie de Magland

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie, chef de file de l'action sociale et médico-sociale, accompagne les établissements du territoire afin de garantir des conditions d'accueil adaptées aux résidents. A l'occasion d'une visite au Foyer de vie de Magland, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Estelle Bouchet, Vice-présidente déléguée à l'autonomie et au logement, Catherine Jullien-Brèches et Georges Morand, Conseillers départementaux du Canton de Sallanches et Jean-Philippe Mas, Vice-président et Président de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes ont effectué ce jour un bilan des mesures mises en œuvre afin de protéger les personnes les plus vulnérables face aux épisodes de fortes chaleurs.

En commission permanente du 22 juin, l'Assemblée départementale a adopté à l'unanimité la mise en place d'un plan d'urgence canicule afin de soutenir les établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence du Département (personnes âgées, personnes en situation de handicap et protection de l'enfance).

Dans ce cadre, le Département a décidé d'apporter un soutien exceptionnel à hauteur de 80 % des dépenses engagées pour l'acquisition d'équipements destinés à améliorer la prise en charge et le bien-être des personnes accompagnées pendant les épisodes de fortes chaleurs (ventilateurs, climatiseurs, brumisateurs, etc.).

Ce dispositif a d'ores et déjà permis à plus de 70 établissements haut-savoyards de commander et d'installer des équipements, avec un soutien financier du Conseil départemental de près de 700 000 €.

Grâce à ce plan, les établissements ont notamment pu acquérir :

- 500 climatiseurs mobiles ou fixes ;
- 200 brumisateurs ;
- 100 rafraichisseurs d'air ;
- 1 000 ventilateurs.

D'autres équipements et aménagements ont également été financés, tels que des machines à glaçons, des congélateurs, des fontaines à eau réfrigérée, la pose de films occultants, ainsi que la remise en état ou la modernisation d'installations de climatisation défectueuses.

Les investissements plus structurants, notamment les travaux d'envergure, s'inscriront dans une programmation pluriannuelle afin d'accompagner durablement les établissements dans l'adaptation de leurs bâtiments.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse
Célia PICARD
06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse
Leslie GUILLEMAIN
06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr
hautesavoie.fr/espacepresse
@htesavoiepresse